



Conseillers en exercice	45
Présents	36
Nombre de pouvoirs	5
Votants	41

DELIBERATION du CONSEIL de la Communauté

N° 2022 – 071

Séance du 1^{er} juin 2022

Travaux de voirie du pont de la Rebeyrette : choix du prestataire

L'an deux mille vingt-deux, le premier juin 2022 à 19h00, les membres composant le Conseil de la Communauté de communes Creuse Grand Sud se sont réunis à la salle polyvalente de Faux-la-Montagne, au nombre de 37, sous la présidence de Valérie Bertin, Présidente, pour la tenue de la séance pour laquelle ils ont été convoqués individuellement et par écrit le 24 mai 2022. Benjamin SIMONS a été désigné secrétaire de séance.

ETAIENT PRESENTS : Mesdames et Messieurs

BAUCULAT Annick ; DEBAENST Catherine ; DUCOURTIOUX Stéphane ; DUGAUD Isabelle ; HAYEZ Marie-Françoise ; LEGER Jean-Luc ; MALHOMME Elodie ; MOINE Michel ; ROGER Thierry (arrivé à 19H20 pour le point 8) ; ROUGIER Bernard ; DURAND Serge ; TERNAT Didier ; DETOLLE Alain ; NICOUX Renée ; ROULET Alain ; FOURNET Marie-Hélène ; LABARRE Jacqueline ; ESTERELLAS Philippe (départ à 19H40 après le point 7 et donne pouvoir à A DETOLLE) ; COLLIN Philippe ; SIMONS Benjamin ; BONIFAS Marina ; RAVET Nadine ; LETELLIER Thierry ; LHERITIER Laurent ; VERONNET Jean-Luc ; CHEVREUX Laurence ; LEGROS Pierrette ; ARNAUD Christian ; PINLON Evelyne ; JOSLIN Jean-Louis ; AUMEUNIER Gérard ; PRIOURET Denis ; SAINTRAPT Alex ; MIOMANDRE Didier ; BIALOUX Claude ; BERTIN Valérie et TOURNIER Jacques

ETAIENT EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION : Mesdames et Messieurs

BRUNET Guy à BERTIN Valérie ; COLLET-DUFAYS Céline à Michel MOINE ; HAGENBACH Nadine à Michel MOINE ; BŒUF Jacques à BERTIN Valérie ; A partir de 19H40 ESTERELLAS Philippe à DETOLLE Alain

ETAIENT ABSENTS EXCUSES : BASCULAT Annick ; BOUQUET Benjamin ; MERIGOT Pascal ; LABOURIER Dominique ; FOUGERON Roger

Rappel du contexte :

Lors de sa séance du 26 janvier 2022, le Conseil communautaire a validé les travaux à réaliser sur la voirie du pont de la Rebeyrette à Aubusson, ainsi que le plan de financement et la demande de subvention DETR.



Objet de la demande :

Il s'agit d'approuver la consultation lancée sur devis, estimée à 39 000 € HT, c'est-à-dire inférieure au seuil des marchés sans formalités préalables, mais supérieure à la délégation octroyée à Mme la Présidente de 15 000 € HT.

La présente consultation porte sur la réalisation travaux de voirie sur le pont menant à la zone commerciale de la Rebeyrette. Les travaux consistent en un renforcement de chaussée par reconstitution d'une structure et couche de roulement conformes à une portance suffisante supportant le trafic important de cette voie et la mise à niveau des accessoires de voirie (chambres, bouches à clefs).

Deux candidats COLAS et EUROVIA se sont rendus sur place et ont formulé une offre.

Éléments d'appréciation :

Les entreprises ont eu la même demande, mais ont proposé des réponses techniques légèrement différentes. Les deux répondent au besoin et sont donc conformes.

Ci-dessous le tableau comparatif des offres reçues:

Candidats	COLAS	EUROVIA
PRIX HT	33 377,28 €	38 885,15 €

Un montant de 46 700 € TTC (38 917 € HT) a été prévu en dépenses d'investissement au budget primitif.

Le Conseil Communautaire décide :

- De VALIDER l'offre la mieux-disante, soit celle de l'entreprise COLAS pour un montant de 33 377,28 euros HT conforme aux spécificités techniques,
- D'AUTORISER la Présidente à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre et notamment le devis.

CONTRE : 1 (S DUCOURTIOUX)

POUR : 39

ABSTENTION : 1 (MF HAYEZ)

Adopté à la majorité

Ainsi fait et délibéré le 1^{er} juin 2022 et ont signé les membres présents après lecture faite.

AMPLIATION TRANSMISE au représentant de l'État le **13 JUN 2022**

PUBLIEE le

Valérie BERTIN,

Présidente

